

L'Institut Régional de Tourisme et d'Hôtellerie est spécialisé dans les métiers du tourisme, de l'hôtellerie-restauration et du thermalisme. Cet organisme propose des formations initiales, en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) et continue, son objectif étant de répondre aux besoins des entreprises de ces secteurs.

Partenaire des acteurs économiques locaux, l'IRTH les met en relation avec les personnes souhaitant faire carrière dans ces secteurs porteurs.

De nombreux cycles de courtes et longues durées, permettent de se former à différents métiers.

L'IRTH s'attache à proposer des actions débouchant sur des diplômes reconnus par l'Etat, qui garantissent aux nouveaux diplômés d'être immédiatement opérationnels.

Formations initiales, alternées, professionnelles et continues sont réparties sur 2 pôles :

Pôle Hôtellerie / Restauration

- Responsable d'un Centre de Profit Tourisme Hôtellerie Restauration (Bac +3)
- Assistant Manager Tourisme Hôtellerie Restauration (Bac +2)
- Réceptionniste polyvalent en Hôtellerie (Bac)
- Cuisine : de CAP à Chef de cuisine (Bac)
- Salle : de CAP à Responsable de salle (Bac)
- Pizzaiolo-Crêpier-Saladerie-Employé polyvalent
- Pâtissier en restauration

Pôle Tourisme / Thermalisme

- Gestionnaire d'Unité Commerciale spécialisation Tourisme (Bac +2)
- Agent de comptoir en tourisme, conseiller voyages séjour (Bac +2)
- Agent thermal - Certificat de qualification professionnelle (CAP)

Vous êtes lycéen, vous souhaitez obtenir un diplôme qui vous permettra de trouver un emploi,

Vous êtes étudiant, vous souhaitez obtenir un diplôme débouchant sur un métier,

Vous êtes demandeur d'emploi et vous souhaitez acquérir une qualification professionnelle,

Vous êtes salarié, vous souhaitez changer de secteur d'activité,

Vous avez une expérience professionnelle dans les métiers de l'hôtellerie ou du tourisme, vous souhaitez gagner en compétence pour progresser professionnellement, l'IRTH organise plusieurs réunions d'information collectives pendant lesquelles formateurs et conseillers vous présenteront les formations et les financements possibles.

Ces réunions sont ouvertes à tous les publics de 9 h à 12 h :

Jeudi 8 juin

Jeudi 31 août

Mardi 20 juin

Mardi 12 septembre

Mardi 11 juillet

Lundi 25 septembre

Jeudi 20 juillet

Le nombre de places étant limité, l'Inscription est obligatoire au 05 62 93 98 75 ou par mail à isabelle.colomes@tarbes.cci.fr